



RÉPUBLIQUE DU BURKINA FASO

# DEPENDANCE ECONOMIQUE AU BURKINA FASO

## Entre vulnérabilités des jeunes et précarités des séniors



Projet d'Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel  
(PAFDDS-SWEDD)-Burkina Faso

# DEPENDANCE ECONOMIQUE AU BURKINA FASO

## Entre vulnérabilités des jeunes et précarités des seniors

La population du Burkina Faso était estimée à 17,8 millions en 2014. Selon les projections de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), cette population devrait passer à 48,5 millions en 2050. En 2014, la population totale était composée de 47,7% de moins de 15 ans, 49,3% 15-64 ans et de 3%<sup>1</sup> de 65 ans et plus. La fécondité est en baisse depuis 1993. Le nombre moyen d'enfants par femme est passé de 6,9 en 1993 à 5,4 en 2015<sup>2</sup>. Quant à la mortalité générale, elle a connu une baisse importante de 32‰ à 12‰ entre 1960 et 2006. L'extrême jeunesse de la population du Burkina conjuguée au nombre élevé des personnes âgées constitue un défi majeur en termes de demande sociale.

Des avancées significatives au niveau macroéconomique ont été enregistrées depuis son indépendance. Le taux de croissance du PIB s'est situé en moyenne à 5,4% par an entre 1990 et 2014. Malgré cette croissance économique soutenue, les niveaux de la plus part des indicateurs de développement restent faibles selon les statistiques de 2014. En effet, le niveau de pauvreté des populations reste élevé. En 2014, deux Burkinabè sur cinq vivaient en dessous du seuil de pauvreté, et 9 pauvres sur 10 vivent en milieu rural.

Concernant la situation du marché du travail, la main d'œuvre est très peu instruite avec 75,3% des actifs qui sont sans niveau d'éducation. Le nombre de chômeurs a été multiplié par 3 entre 2009 et 2014 passant de 142 961 à 418 059 personnes. Le taux de chômage est ainsi estimé à 6,8% en 2014. Toutefois, le chômage demeure un phénomène plus urbain (7,1%) que rural (6,4%) et essentiellement chez les jeunes diplômés (12 000 jeunes diplômés se positionnent chaque année sur le marché du travail à la recherche d'un premier emploi pour la plupart d'entre eux).

### Encadré

#### Consommation selon les comptes de transferts nationaux (NTA) :

La consommation comprend la consommation privée et la consommation publique. Ces deux types de consommation se décomposent en consommation en éducation, en santé et autres consommations (logements, électricité et eau, consommation non alimentaires et alimentaires, etc.). Au niveau individuel, les variations des dépenses de consommation sont fortement influencées par l'âge. La moyenne des dépenses de consommation au niveau de chaque tranche d'âge dépend de facteurs culturels, historiques, biologiques, physiques, financiers et politiques (Tung, 2011). Au niveau agrégé, la moyenne et la typologie des dépenses de consommation reflètent la structure par âge de la population.

#### Revenu selon les comptes de transferts nationaux :

Le revenu du travail est composé du salaire, des indemnités, de la cotisation de l'employeur aux programmes de prestations publiques (par exemple, les pensions et les soins de santé) et le revenu d'un travail indépendant. Les taxes sur les produits et la production (impôts indirects) payées pour le travail sont incluses dans le revenu du travail. La valeur du temps consacré à la production domestique de biens et services marchands est incluse dans le NTA comme il l'est dans le système de comptabilité nationale.

#### Déficit du cycle de vie :

A titre illustratif, on peut considérer la définition du déficit du cycle de vie (LCD) pour des individus d'âge (a) comme la différence entre leur consommation  $C(a)$  et le revenu de leur travail  $Y(a)$ .

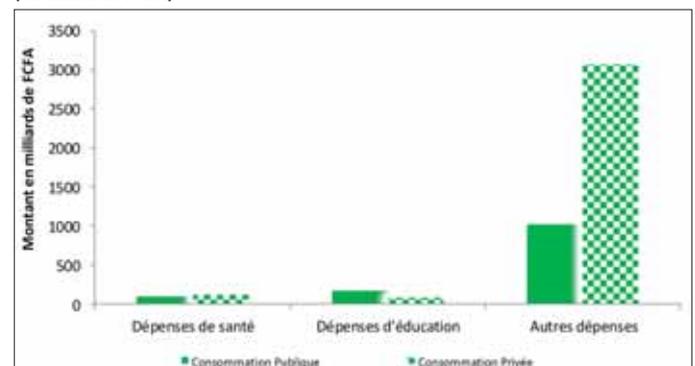
Il permet d'analyser les besoins de consommation à satisfaire à chaque âge en respectant le niveau des agrégats de consommation et de revenu du travail des comptes nationaux. Le LCD de l'âge (a) mesure la demande totale de réallocations de tous les individus d'âge (a). Un  $LCD(a) > 0$  indique un surplus de consommation nécessitant des réallocations provenant d'autres groupes d'âge avec un surplus de revenu.

Sources : Lee & Mason (2011), CREFAT (2015), Dramani (2016)

## Une consommation privée agrégée qui représente 72% de la consommation totale

La consommation privée représente 3286,54 milliards FCFA (soit 72% de la consommation totale des ménages) et la consommation publique est estimée à 1284,40 milliards FCFA, soit 28% de leur consommation. Les dépenses de santé, d'éducation et les autres dépenses sont estimées respectivement égales à 4,8%, 5,6% et 89,5% de la consommation totale. Les dépenses en santé sont supportées à 57% par les ménages tandis que 66% des dépenses d'éducation sont supportées par l'Etat. En ce qui concerne les autres dépenses de consommation, l'Etat y participe à hauteur de 22,3%.

Graphique 1 : Consommations publique et privée au Burkina Faso en 2014 (en milliards FCFA)



Source : CREG/CREFAT 2016, Estimations NTA du profil pays à partir des données 2014

## Des dépenses d'éducation majoritairement supportées par l'Etat (66%) et concentrées sur les enfants et les jeunes de 6-25 ans

Au Burkina Faso, les dépenses d'éducation sont plus supportées par les pouvoirs publics que par les ménages. En effet, la part des dépenses publiques consacrées par l'Etat est nettement supérieure à celle effectuée par les ménages sauf pour les tranches d'âges 0-5 ans et 21-28 ans.

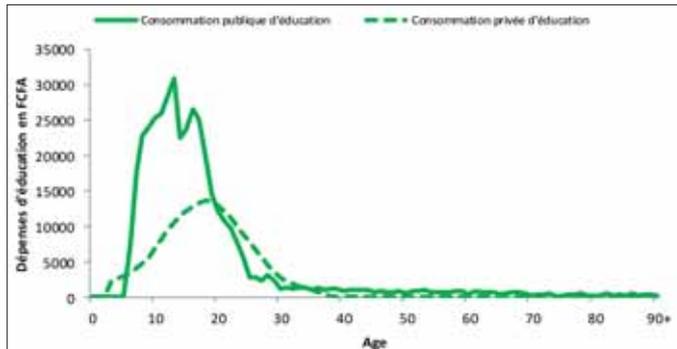
L'éducation des moins de 6 ans est quasiment assurée par les ménages qui augmentent leurs dépenses jusqu'à près de 13800 FCFA

<sup>1</sup> En termes d'effectifs absolus, le nombre de personnes âgées est relativement élevé et se chiffre à 535 479 personnes.

<sup>2</sup> <http://www.globe-reporters.org/campagnes-en-cours/2016-2017-burkina-faso-le-pays-des-hommes-integres/economie-histoire-et-politique/article/croissance-demographique-au-burkina-faso-le-grand-bouleversement>

en moyenne jusqu'à ce l'enfant soit âgé de 19 ans. A partir de cet âge jusqu'à 28 ans, les dépenses d'éducation des ménages décroissent jusqu'à 1250 FCFA, âge à partir duquel, l'Etat prend intégralement en charge les dépenses d'éducation. Les charges financières supportées par l'Etat sont croissantes pour les tranches d'âges 6-14 ans et atteignent en moyenne une valeur maximale de 30 800 FCFA pour la cohorte de 14 ans. Elles décroissent ensuite et dépassent à peine 5000 FCFA pour les jeunes de 29 ans. A partir de 30 ans, les dépenses d'éducation supportées par l'Etat sont essentiellement liées au programme d'alphabétisation des adultes.

**Graphique 2 : Profils moyens de consommations publique et privée d'éducation en 2014 (en F CFA)**



Source : CREG/CREFAT 2016, Estimations NTA du profil pays à partir des données 2014

Les dépenses publiques d'éducation sont majoritairement consommées à la jeunesse et représentent 67,3% pour l'éducation de base (c'est-à-dire les tranches d'âges 3-15 ans) et 16,7% pour l'enseignement secondaire (groupes d'âges 16-18 ans). Ainsi, les dépenses d'éducation, qu'elles soient publiques ou privées, restent concentrées sur les enfants et les jeunes, c'est-à-dire les tranches d'âges situées entre 6 et 25 ans.

**• Chez les enfants et les jeunes, l'Etat dépense en moyenne entre 10 000 et 12 000 FCFA par individu pour la santé des moins de 5 ans.**

La consommation publique moyenne en matière de santé est hétérogène et représente 43% de la consommation en santé des ménages. L'Etat dépense en moyenne entre 10 000 et 12 000 FCFA par enfant de moins de cinq ans. Ces dépenses sont faites majoritairement sous forme de subventions à travers les programmes de gratuité des soins préventifs et curatifs (programme de vaccination, gratuité des moustiquaires imprégnées, prise en charge du paludisme grave, prise en charge de la malnutrition, subvention de la prise en charge de la diarrhée, etc.).

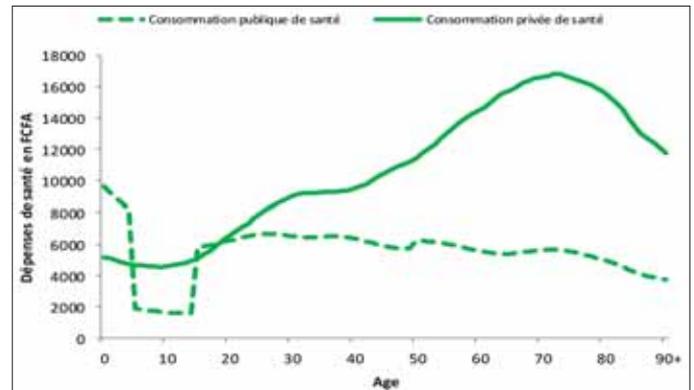
Cependant, entre 6 et 14 ans, aucun programme spécifique public en matière de santé n'est mis en œuvre, ce qui peut expliquer la baisse de la consommation publique moyenne en dessous de 1 000 F CFA. Autrement dit, l'Etat a consacré en moyenne un peu moins de 1 000 F CFA par enfant d'âge compris entre 6 et 14 ans pour les soins de santé en 2014.

**• Chez les personnes de 15 à 49 ans**

La consommation publique moyenne se situe à un peu plus de 6 000 F CFA par personne. Ce niveau de consommation pour cette tranche d'âge s'explique par les politiques de subvention des soins de santé qui ciblent majoritairement les femmes en âge de procréer.



**Graphique 3 : Profils moyens de consommation publique et privée de la santé au Burkina Faso en 2014 (en F CFA)**



Source : CREG/CREFAT 2016, Estimations NTA du profil pays à partir des données 2014

**• Chez les personnes âgées La santé des plus de 50 ans reste à la charge des ménages**

On constate une consommation publique moyenne qui se situe entre 4 000 et 6 000 F CFA à l'image des 6 à 14 ans, les personnes âgées ne bénéficient pas de dépenses publiques particulières en matière de santé. Cette situation serait due à une insuffisance de l'outil des comptes de santé qui n'a pas capturé les dépenses publiques réelles de ce groupe d'âge.

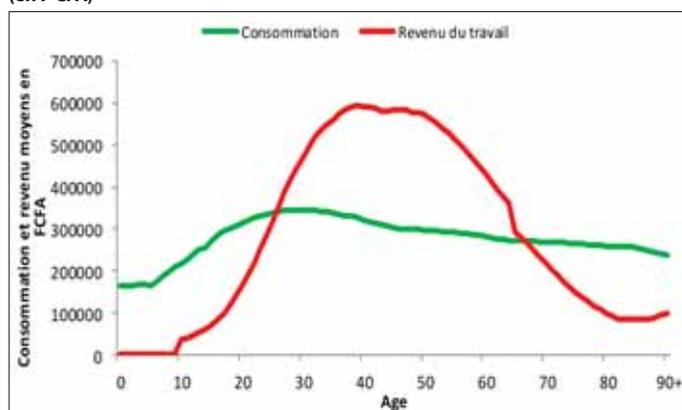
Quant aux dépenses privées moyennes, l'allure de la courbe confirme une certaine logique en matière de financement de la santé. En effet, là où l'Etat met peu de ressources, ce sont les ménages qui comblent le gap. En considérant la population de 50 ans et plus, on remarque que ce sont les ménages qui supportent plus les dépenses en santé que l'Etat. Comme souligné plus haut, la majorité des personnes âgées se soignent grâce à la médecine traditionnelle et parfois par l'automédication et pour ceux qui utilisent les services de santé, les soins sont généralement supportés par les autres membres de la famille.

En résumé, on peut dire que la consommation en santé des jeunes au Burkina est largement supportée par l'Etat tandis que celle de la vieillesse est majoritairement financée par les ménages eux-mêmes.

## La consommation privée moyenne représente 75,8% de la consommation totale

En général, le Burkinabè maximise sa consommation moyenne entre 26 et 33 ans, juste quand il commence à jouir du revenu de son travail. Cette consommation est destinée essentiellement à son équipement et aux dépenses liées au processus du mariage. Au-delà de 33 ans, sa consommation baisse de manière continue. Cela s'explique d'une part, par la culture burkinabè qui veut que chaque jeune ait son propre logement. Ainsi, les jeunes réduisent leur propension marginale à consommer pour investir dans l'immobilier. De plus, les charges des enfants pèsent énormément sur le revenu des ménages.

Graphique 4 : Profils moyens de consommation et revenu du travail en 2014 (en F CFA)



Source : CREG/CREFAT 2016, Estimations NTA du profil pays à partir des données 2014

La consommation privée moyenne représente 75,83% de la consommation totale. Pour les tranches d'âge (0-14 ans), la consommation privée est estimée à 9,57% de la consommation privée totale contre 18,38% pour la consommation publique soit environ deux fois la part de la consommation privée. Ce résultat traduit les efforts consentis par l'Etat pour ce groupe d'âge. La part de la dépense privée pour la tranche d'âge (15-24 ans) est estimée à 11,97% de la consommation privée contre 12,96% pour la consommation publique.

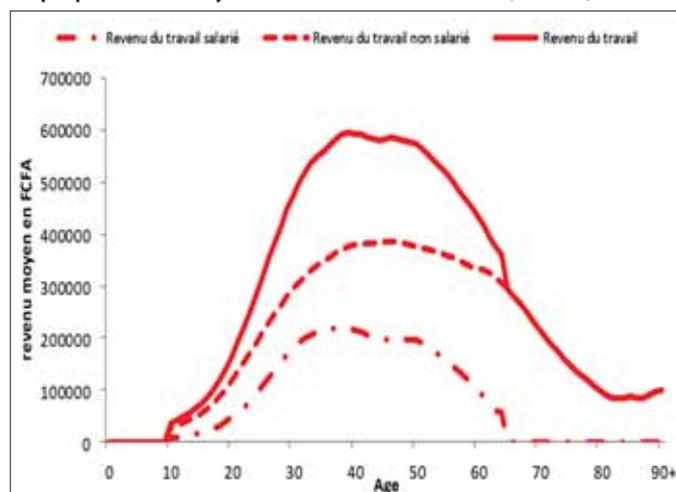
Toutefois, la consommation est plus importante pour les 25-64 ans que pour les autres tranches d'âge. En effet, pour ces derniers, leur consommation privée en pourcentage de la consommation privée totale est estimée 51,59%. En outre, 42,13% de la consommation publique totale est allouée à cette tranche d'âge.

Les résultats montre également que la consommation privée et publique des personnes du 3e âge (65 ans et +) sont respectivement de 26,88% de la consommation privée totale et 26,56% de la consommation publique totale. Ce résultat traduit le poids de la prise en charge des personnes âgées dans les dépenses de consommation des ménages et de l'Etat.

## Le revenu de l'auto-emploi est estimé à 38% du PIB alors que celui du travail salarié ne représente que 18% du PIB

Au Burkina Faso, en 2014, le revenu du travail a été généré par les tranches d'âges allant de 10 à 90 ans. Il varie en fonction de l'âge et atteint son niveau le plus élevé (594 878 FCFA) à l'âge de 40 ans.

Graphique 5 : Profils moyens de revenu du travail en 2014 (en FCFA)



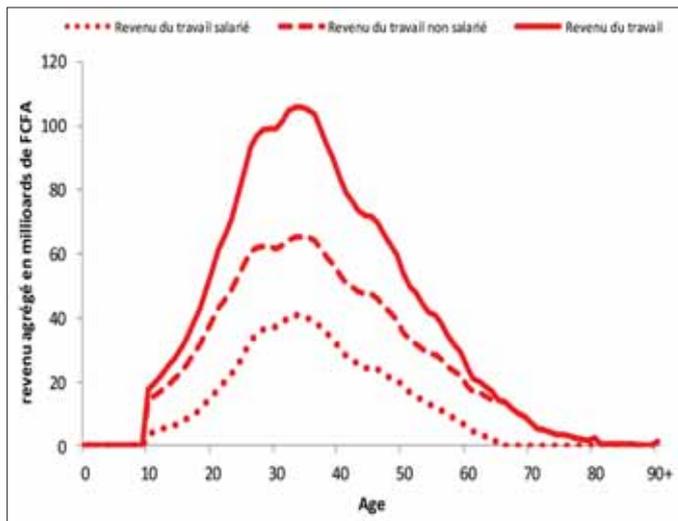
Source : CREG/CREFAT 2016, Estimations NTA du profil pays à partir des données 2014



Au niveau macroéconomique, le revenu du travail représentait 56% du PIB en 2014. Le profil de revenu du travail se décompose en revenu du travail salarié (18% du PIB) et en revenu de l'auto-emploi (38% du PIB). La tranche d'âge de 25-60 ans génère pratiquement la plus grande part de revenu salarié (83%), contre seulement 13% pour les 15-24 ans. Le revenu de l'auto-emploi qui représente 38% du PIB est généré par l'ensemble de la tranche d'âge de 10 et 84 ans. La masse de revenu générée par l'auto-emploi augmente en fonction des tranches d'âge. Les 10-14 ans génèrent 4% du revenu de l'auto-emploi, 16% pour les 15-24 ans, 73% pour 25-60 ans et 7% pour les plus de 60 ans.

Les individus âgés de 34-36 sont les générations qui génèrent la masse de revenu la plus élevée, soit 65 milliards pour chacune des trois cohortes (34, 35 et 36 ans). Jusqu'à 84 ans les groupes d'âges arrivent à générer un revenu, mais ce revenu a tendance à s'annuler au-delà de cet âge. On note une contribution des moins de 15 ans au revenu de l'auto-emploi, ce qui traduit l'existence du travail des enfants alors qu'à cet âge, ces individus devraient plutôt aller à l'école.

**Graphique 6 : Profils agrégés du revenu du travail en 2014 (en milliards de F CFA)**



Source : CREG/CREFAT 2016, Estimations NTA du profil pays à partir des données 2014

**Un déficit moyen à la jeunesse jusqu'à 200 000 FCFA et un déficit moyen à la vieillesse maximal de 175 000 FCFA**

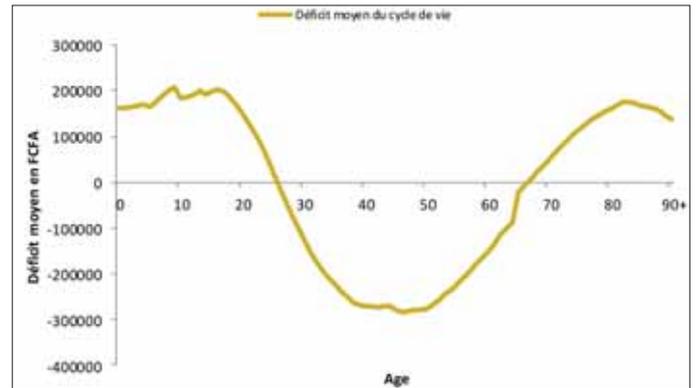
**Tableau 1 : Déficit moyen à la jeunesse et à la vieillesse en 2014 (en F CFA)**

	Revenu moyen	Consommation moyenne	Déficit moyen
Jeunesse	83 598	245 336	161 738
Vieillesse	137 885	259 732	121 847

Source : CREG/CREFAT 2016, Estimations NTA du profil pays à partir des données 2014

En 2014, au Burkina Faso, le déficit de vie économique est dominé par un grand déficit du cycle de vie dû en grande partie aux besoins en ressources économiques dans la jeunesse et dans la vieillesse. Le déficit de cycle de vie dans la jeunesse concerne les individus de 0 à 25 ans et atteint son pic (200 000 FCFA) autour de 10 ans. La dépendance à la vieillesse est observée à partir de 67 ans avec un déficit maximal qui se situe autour de 175 000 F CFA.

**Graphique 7 : Déficit moyen du cycle de vie en 2014 (en F CFA)**



Source : CREG/CREFAT 2016, Estimations NTA du profil pays à partir des données 2014

Globalement, on constate un déficit chez les jeunes de moins de 25 ans et les personnes âgées de plus de 66 ans. Les données de 2014 montrent que le déficit à la jeunesse s'élève à 2 067,94 milliards F CFA soit 33,3% du PIB. Pour les plus de 66 ans, le déficit s'élève à 39,19 milliards F CFA soit 0,6% du PIB. En regardant la situation des enfants de moins de cinq ans, le déficit représente près du tiers du déficit total de la jeunesse.



**Un déficit total à la jeunesse très élevé et un déficit à la vieillesse peu élevé**

**Tableau 2 : Déficit total à la jeunesse et à la vieillesse en 2014 (F CFA)**

	Déficit total	Consommation totale	Revenu total
Jeunesse	4 205 195	6 378 733	2 173 538
Vieillesse	2 924 335	6 233 571	3 309 236

Source : CREG/CREFAT 2016, Estimations NTA du profil pays à partir des données 2014

Les jeunes consomment au total un montant de 6 378 733 FCFA contre un revenu total de 2 173 538. Ce qui se traduit au niveau national, par un déficit à la jeunesse de 4 205 195 FCFA tandis que le déficit à la vieillesse est estimé à 2 924 335 (soit un revenu total de 3 309 236 FCFA pour une consommation totale de 6 233 571 FCFA). Ainsi, 59% du déficit du cycle de vie au Burkina

sont dus à la jeunesse tandis que 41% de ce déficit incombent à la vieillesse.

Au regard de la structure des dépenses en éducation, en santé et autres que l'éducation et la santé au Burkina, 28 % de la consommation totale sont financés par l'Etat. Les burkinabè financent à hauteur de 72% leur consommation totale. Pour ce qui est de l'éducation, elle est majoritairement supportée par l'Etat soit un pourcentage de 66% et surtout concentrée par les enfants et les jeunes de 6 à 25 ans. En ce qui concerne la santé, l'Etat se soucie plus des enfants de 0 à 5 ans que les séniors dont la consommation est financée en grande partie par leur famille.

La jeunesse face à un revenu moyen insuffisant (presque un tiers de sa consommation) pour un besoin de consommation élevé et dans un contexte de chômage, enregistre un déficit moyen allant jusqu'à 200 000 FCFA tandis que le déficit à la vieillesse ne représente en moyenne que 175 000 FCFA au maximum. Ainsi, au Burkina Faso, les personnes déficitaires sont celles ayant moins de 26 ans et celles ayant plus de 66 ans. De plus, le financement requis pour combler le déficit à la jeunesse est 54 fois plus élevé que celui de la vieillesse.

## Recommandations

Ainsi, il est essentiel que des mesures soient prises à court et à moyen terme pour optimiser la contribution de chaque groupe d'âge et réduire la dépendance à la jeunesse et à la vieillesse. Il s'agit notamment :

- d'améliorer les opportunités d'accès à l'emploi et à l'auto-emploi afin de réduire la dépendance à la jeunesse ;
- d'accorder une attention particulière aux jeunes et aux séniors, qui sont les principaux déficitaires afin de réduire leur dépendance ;
- de mettre en œuvre des actions ciblées à l'endroit du secteur agricole pour réduire les disparités ;
- conduire une étude pour dégager des perspectives pour une meilleure adéquation entre l'éducation/formation et les besoins de l'économie nationale.

## Références Bibliographiques

CREFAT (2015), «Méthodologie de construction des comptes de transferts nationaux», Manuel de formation

Dramani L. (2016) «ECONOMIE GENERATIONNELLE ET DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE, Éléments de diagnostic au Sénégal»

INSD (2014), Institut National de la Statistique et de la Démographie, Rapport EMC 2014 Enquête Multisectorielle continue, Profil de pauvreté et d'inégalité

Lee R. et Mason A. (2011), Population Aging and the Generational Economy (Edward Elgar)

MINEFID (2016), « Rapport sur la mesure du dividende démographique du Burkina Faso », rapport Projet Sahel Women's Empowerment and Demographic Dividend (SWEDD)

Tung, A.-C. (2011), Consumption over the lifecycle: an international comparison Population Aging and the Generational Economy: A Global Perspective. R. Lee and A. Mason. Cheltenham, UK and Northampton, MA, Edward Elgar: 136-160

<http://www.globe-reporters.org/campagnes-en-cours/2016-2017-burkina-faso-le-pays-des-hommes-integres/economie-histoire-et-politique/article/croissance-demographique-a-burkina-faso-le-grand-bouleversement>

## Equipe de Rédaction

Dalomi BAHAN  
Gustave BAMBARA  
Issiaka DABONÉ  
Kassoum BIKIENGA  
Olga SANKARA  
Seydou DAO  
Hamady SOMTORÉ  
Christine SONDO  
Abdoul Karim OUÉDRAOGO

### Equipe Nationale

Fonds des Nations Unies pour la Population  
Direction des Politiques de Population  
Direction des Politiques de Population  
Programme d'Appui au Développement Sanitaire  
Fonds des Nations Unies pour la Population  
Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales  
Programme d'Appui au Développement Sanitaire  
Direction des Prévisions et des Analyses Macroéconomiques  
Coordonnateur du Programme d'Appui au Développement Sanitaire

### Appui Technique CREG/CREFAT

Latif DRAMANI  
Mame Adiouma DIENG  
Edem AKPO  
Diama Diop Dia DJIGO  
Mame Coura Ndiaye KAMA